

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Note à l'attention
de Madame Ann-José ARLOT
Chef de l'inspection générale des affaires culturelles

- 4 JUIN 2013

Nos réf. : TR/556/CAM

Objet : seconde phase de la mission d'évaluation des effets de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques au ministère de la Culture et de la Communication.

Le 23 octobre 2012, je confiais à l'Inspection générale des affaires culturelles une mission d'évaluation des effets de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques au ministère de la culture et de la communication.

Le rapport de la 1^{ère} phase que vous m'avez remis le 31 janvier 2013 et qui a été présenté lors du comité technique ministériel du 19 avril dernier a permis de disposer d'une analyse approfondie dont la qualité a été largement saluée.

Comme je l'ai indiqué, il convient désormais de conduire la seconde phase de cette mission en approfondissant les problématiques identifiées dans ma note du 23 octobre dernier qui n'ont pu être encore pleinement traitées.

Ainsi, je vous demande d'examiner particulièrement les effets de la révision générale des politiques publiques s'agissant des personnels des établissements publics, particulièrement en ce qui concerne leur mobilité et de l'attractivité des emplois proposés.

Vous vous appuyerez, pour ce faire, sur une analyse de la situation reposant sur un échantillon significatif d'établissements publics : Bibliothèque Nationale de France, Établissement public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles, Centre national d'art contemporain – Georges Pompidou, Musée du Quai Branly, Musée Rodin, Centre des monuments nationaux, Centre national des arts plastiques, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, et Musée du Louvre, notamment.

.../...

Par ailleurs, je vous demande également d'examiner l'évolution des compétences métiers du ministère depuis la RGPP dans les établissements publics. Les conclusions de la mission sur ce point auront vocation à servir d'élément d'analyse à l'appui de la mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du ministère et de ses établissements publics que j'entends voir se concrétiser rapidement.

Vous pourrez me proposer des préconisations, permettant d'exercer une relation mieux articulée entre administration centrale et établissements publics dans le cadre de la politique culturelle de l'Etat.

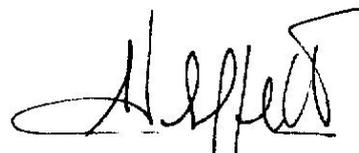
Pour conduire cette seconde étape de la mission, vous mettrez en œuvre les mêmes principes de dialogue et d'échanges avec les personnels que pour la première phase.

Je demande à l'ensemble des établissements concernés de vous apporter leur concours le plus actif.

Vous vous appuierez également sur le secrétariat général et les directions générales.

Vous présenterez à mon cabinet avant le 15 juin prochain la méthodologie que vous entendez suivre et le cadre organisationnel mis en place.

Je souhaite qu'au terme de la seconde phase de cette mission, l'Inspection générale me rende un rapport d'ici au 15 octobre 2013. Il sera, comme le précédent, rendu public et présenté au comité technique ministériel.



Auréliе FILIPPETTI

- Copie** : - Monsieur le Secrétaire général,
- Mesdames et Messieurs les directeurs généraux d'administration centrale,
- Mesdames et Messieurs les présidents d'établissements publics visés dans la lettre de mission.